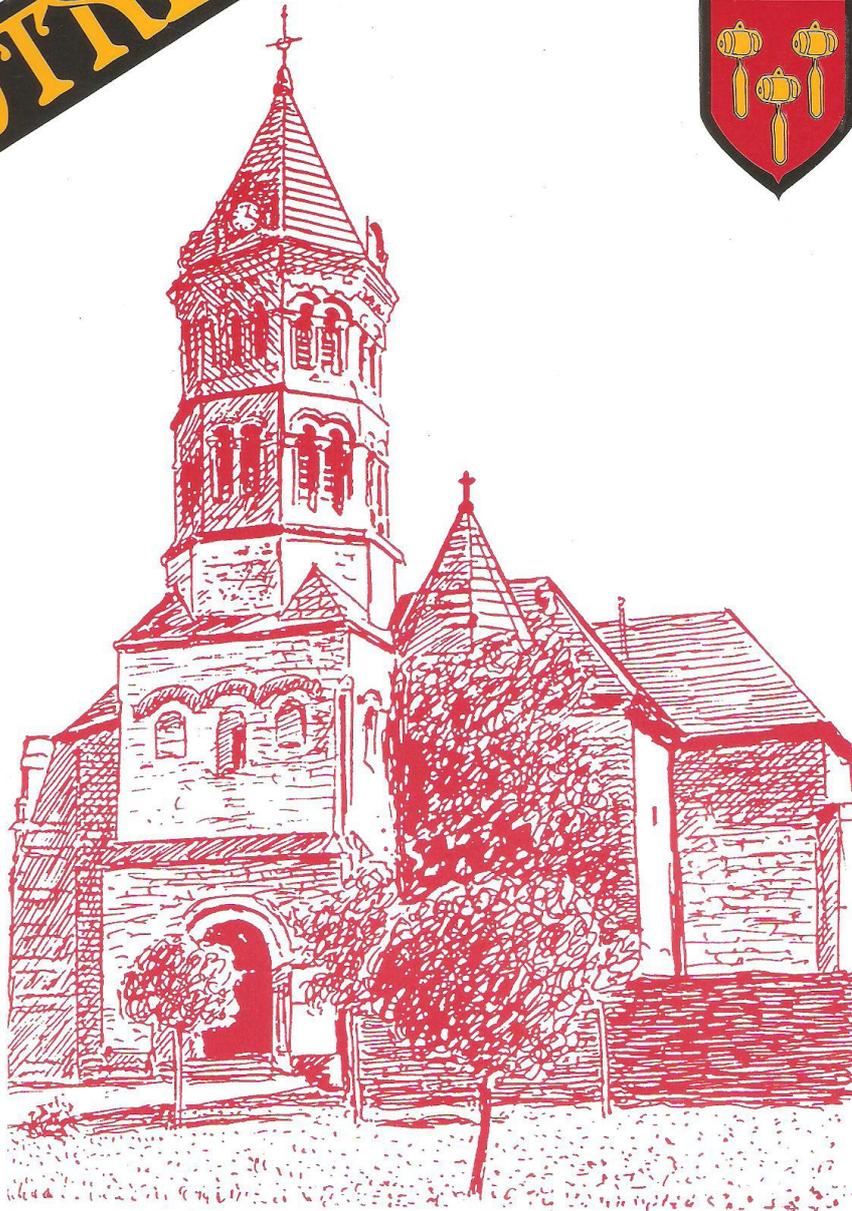
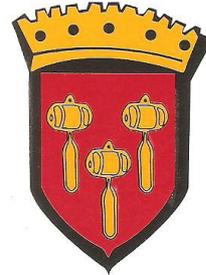


N° 73  
Janvier 2003

# NOTRE VILLAGE



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS ET DE LIAISON DE LA COMMUNE DE MONCHY-LAGACHE

# 2003



Le Conseil Municipal et moi-même présentons à tous les habitants de MONCHY - LAGACHE nos vœux les meilleurs pour 2003.

Tout au long de l'année nous essayons d'agir au mieux pour que la vie dans notre village soit le plus agréable possible.

Nous souhaitons en particulier à ceux qui cherchent du travail ou un logement qu'ils puissent voir leur problème se résoudre rapidement. En tant que Maire, je continuerai dans la mesure de mes moyens à aider au mieux toutes ces personnes.

Après pas mal de soucis de tous les genres (météo, un artisan défectueux, retard de livraison...) la bibliothèque médiathèque a ouvert ses portes. Le responsable Fabien Toulemonde est en activité. Des horaires d'ouverture ont été définis pour que le maximum de lecteurs ou d'amateurs d'informatique puissent profiter au maximum de cette bibliothèque médiathèque, que tous nos voisins nous envient (voir les informations pages suivantes) .

Enfin les travaux de rénovation de la Grand' Place sont terminés -merci aux riverains d'avoir su être patients- et le calvaire du 17<sup>e</sup> siècle, après avoir été très bien restauré, a été mis en valeur. Je remercie Marc Rigaux qui a restauré la croix et le Christ qui se trouvent en haut de la colonne. Merci également à Marie-Hélène Dujardin pour l'implantation des massifs de la Place.

Nous continuerons, dans la mesure de nos moyens financiers (baisse importante des revenus provenant de la taxe professionnelle en 2003), à améliorer les rues et trottoirs de notre village et à assurer la gestion quotidienne sans détériorer nos finances.

Chaque année, vous êtes de plus en plus nombreux à fleurir, décorer et entretenir jardins, trottoirs, façades, cours de ferme.... De même pour les fêtes de fin d'année, nous avons pu admirer de nombreuses illuminations. Félicitations à tous. A toutes celles et ceux qui se donnent de la peine pour embellir notre village, je dis un grand merci.

Que 2003 apporte à tous joie et santé.

Le Maire : André Vallette

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 03 SEPTEMBRE 2002**

Présents : A VALLETTE – M GOURLIN – P LEVERT –Y BRESOUS – MH DUJARDIN –M RIGAUX – M DUPARCQ – G DEBAIL – M GRAVET – P VANDEROSIEREN –J BOILLEAU – MI ISTE – JB GRU –  
Absent excusé : JF CARBONNAUX

### **1. TRAVAUX ANNEE 2002 :**

Monsieur le Maire donne la parole à Marc RIGAUX pour faire un point sur les réalisations et sur les travaux à venir :

- Grand' Place : les travaux de voirie sont presque terminés. Le macadam sera coulé demain mercredi. Un accord est intervenu avec la SCREG pour refaire certaines zones de béton lavé (car béton raté). En même temps, le parking du minicar sera agrandi pour permettre la sortie des élèves devant le préau édifié durant les vacances par Philippe CHASSAGNOUX.  
Mr VALLETTE va se renseigner, au niveau prix, pour savoir quel genre de matériau -bois ou PVC- poser en sous-plafond de ce préau.  
Il faudra peut-être y prévoir également un éclairage.  
Les deux potelets posés devant la maison de Mme Marie LEVERT seront légèrement déplacés – pour éviter tout stationnement de véhicule devant sa porte-  
L'entreprise DENIS doit venir en fin de semaine commencer les fondations du calvaire, pour le rénover en l'installant.
- Rue d'en Bas : pas de problème après concertation entre les riverains, la DDE & la SCREG. Gravillonnage des trottoirs et enrobés aux entrées d'habitations. Revoir le problème des écoulements des eaux devant chez Mme GRU : des bouches grillagées pourront être installées afin de réguler ces écoulements provenant des rues du 08 Mai & DEHAUSSY.
- Nettoyage des buses mi-octobre par l'entreprise CADET Benoît.
- Mairie- Bibliothèque : Travaux presque terminés – quelques malfaçons à revoir (rideau de fer...). Réception des travaux prévue mi-septembre.
- Traversée de DOUVIEUX : arasement des talus. Réfection des écoulements. Ces travaux débuteront vers le 07/09.

2. **TRAVAUX 2003** : Les devis de la DDE et de la SICAE ne sont pas arrivés.

### **3. DELIBERATIONS :**

- Embauche d'un emploi – jeune pour animer la bibliothèque médiathèque avec aide du Conseil Général et de l'état (convention à signer) : accord à l'unanimité.
- Rapport annuel de la gestion 2001 de la SAUR approuvé à l'unanimité.
- Adhésion à l'ASSEDIC pour le personnel non titulaire et non statutaire : accord.
- Redevance d'occupation du domaine public par les réseaux électriques : accord pour réclamer le taux maximum (153€ par an).

- Convention entre la Communauté de communes de la Haute -Somme et MONCHY pour la fréquentation de la piscine de PERONNE : accord pour la renouveler moyennant une contribution par habitant de 13.35€.
- Demande de subvention au C.Général pour la rénovation du calvaire : possibilité d'obtenir 30% de la dépense HT.
- Convention entre MONCHY-LAGACHE et le SAEP de VRAIGNES pour l'adduction d'eau sur l'aérodrome PERONNE – ST QUENTIN.

#### 4. **QUESTIONS DIVERSES :**

- Emploi – jeune : les postulants seront reçus demain en Mairie. Possibilité de partager cet emploi avec la Mairie de HAM qui recherche également un animateur pour s'occuper de PICARDIE EN LIGNE (si accord de la personne recrutée) . Patrice VANDEROSIEREN demande s'il n'y a pas possibilité de recruter un jeune qui aurait les diplômes nécessaires pour être directeur de centre de loisirs sans hébergement ( Ruche ), ce qui permettrait de maintenir la ruche en 2003 à MONCHY. Car avec les nouvelles dispositions ministérielles, il est de plus en plus difficile de trouver un directeur de centre.
  - Familles rurales ( ruche) : Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a écrit au Ministre et au Député à ce sujet .
  - Peupleraies : ne pas vendre pour le moment, attendre l'automne 2003.
  - LE RELAIS : refus du conseil quant à une demande d'installer un container dans la commune, car il y a déjà celui de la Croix-rouge et un camion passe régulièrement .
  - Opération brioches 2002 : elle aura lieu les 19 & 20 Octobre.
  - Marie-Isabelle ISTE signale le problème constant de la vitesse excessive des véhicules dans la commune ( rue d'en Bas & autres). Faut-il installer des passages piétons surélevés ?
  - Le problème de la tonte des trottoirs par les employés communaux est à nouveau évoqué. Monsieur le Maire rappelle que cette tonte est un service rendu par la commune, car il est précisé dans le Code des Communes que l'entretien des trottoirs et du fil d'eau au droit de chaque propriété relève du propriétaire ou locataire de cette propriété.
- Il rappelle également que le temps, cet été, n'a pas toujours été propice à la tonte.
- Monsieur GOUPIL ne veut plus que l'entreprise chargée de faucher les talus, fasse le sien rue de l'étang, car à plusieurs reprises son grillage a été arraché.
  - Etudier la possibilité d'interdire aux véhicules de tourner à gauche dans la petite rue d'en Bas en venant de la poste ( virage dangereux).
  - Martial GRAVET demande s'il est possible de mettre autre chose que les blocs de pierre actuellement posés sur les parterres engazonnés de la rue des Bovines (afin d'empêcher les véhicules d'abîmer le gazon et de faire des ornières). Monsieur VALLETTE lui demande de trouver une solution .
  - Jean-Baptiste GRU signale qu'il n'y a pas de panneaux de limitation de vitesse -50- aux entrées de FLEZ & DOUVIEUX en venant de MONCHY. Ces panneaux ont été prévus uniquement aux entrées en venant de HAM ou QUIVIERES.
  - Jérôme BOILLEAU demande que les fossés de DOUVIEUX soient curés afin d'éviter la stagnation d'eau sur la route devant les habitations. Monsieur le Maire indique que les fossés d'écoulement vont être curés en 2002 dans le cadre des travaux prévus.

- Il demande également, suite aux réclamations des riverains du hameau, le bordurage de certaines parties du hameau de DOUVIEUX . Monsieur le Maire précise que pour le bordurage d'une voie départementale, il faut obtenir l'accord du Conseil Général ; ce qui n'est pas d'actualité en ce moment compte tenu des importantes dépenses imprévues, dues aux inondations et à la mise en place de l'A.P.A.
- Ecrire à la SANEF pour demander l'entretien des bordures de voirie comme convenu après l'ouverture de l'A.29 .
- Voir avec JB GRU pour qu'il intervienne auprès de l'entreprise qui a réalisé les plantations des parcelles rue du Jeu de Paume, afin qu'elles soient désherbées.
- Prévoir d'inscrire dans le bulletin de Juillet 2003 le programme des travaux envisagés de 2003 à 2007.

**PROCHAINE REUNION PREVUE LE MARDI 22 OCTOBRE à 20h30**

**LEVÉE DE SEANCE à 22 h40**

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 22 OCTOBRE 2002**

Présents : A VALLETTE – M GOURLIN - Y BRESOUS – MH DUJARDIN – M RIGAUX – M DUPARCQ – G DEBAIL – M GRAVET – P VANDEROSIEREN – MI ISTE– JF CARBONNAUX  
Absents excusés avec procuration : P LEVERT & JB GRU  
Absent : J BOILLEAU

Monsieur le Maire ouvre la séance en présentant le compte rendu de la réunion du 03-09-2002, qui est adopté à l'unanimité.

### **TRAVAUX ANNEE 2002 :**

Monsieur le Maire donne la parole à Marc RIGAUX qui fait le point sur les réalisations et sur les modifications à effectuer – après réunion de la commission voirie du 26-09-2002- . Il communique les réponses faites par la D.D.E. à Mr le Maire, après sa rencontre avec Mr JL BAUDHUIN à HAM.

➤ Grand' Place : le gazon est semé.

La SCREG a cassé le béton lavé pour agrandir le parking réservé au minicar devant l'abribus. Un décapage à l'acide a été fait sur le béton lavé. Reprise assurée par la SCREG.

Il reste à faire : le béton lavé près du calvaire et devant l'abribus; la pose par Ph. CHASSAGNOUX du lambris sous l'auvent; l'éclairage du calvaire.

Un devis a également été demandé à Ph CHASSAGNOUX pour la réfection de la toiture du bâtiment prolongeant l'atelier des employés communaux . Monsieur le Maire demande au Conseil s'il est nécessaire de conserver en usage les WC ou s'il est possible de les démonter afin d'agrandir le local des employés . A revoir.

➤ Travaux de voirie complémentaire à réaliser prochainement ( dont les sommes sont incluses dans le marché du SIVOM déjà en cours) :\* une reprise de la chaussée du côté droit en descendant et en haut du côté gauche –en enrobés- rue G. BABEUF pour un coût HT de 385€ .

\* Le trottoir devant la Mairie- bibliothèque : en bicouche gravillonné pour un coût HT de 125€

➤ Rue d'en Bas : les gravillons blancs vont être remplacés par des gris. Il reste encore des entrées de maisons et des descentes de gouttières à terminer.

➤ Rue du 08 Mai : Une reprise de trottoir de la bouche d'égout jusqu'au poteau électrique sera réalisée pour un coût de 480€

➤ Hameau de DOUVIEUX : le fossé en haut de la côte sera signalé.

➤ Rue de DOUVIEUX : formation de trou en bas de cette route (près de la râperie), une reprise sera faite.

➤ Martial GRAVET signale que le fourreau d'un tuyau d'eau, près du pont de l'Omignon à côté du transformateur RD 15, est cassé. Le faire réparer par la SAUR.

➤ La SICAE doit venir régler le lumandar du transformateur situé au pont de l'Omignon.

➤ Il y aurait lieu de poser une barrière à la marche de la rampe d'accès handicapé de la mairie ( plusieurs personnes ayant buté dans cette marche). Accord du Conseil.

### **TRAVAUX 2003 :**

□ Monsieur le Maire donne lecture de l'estimation établie par la DDA pour l'effacement des réseaux électriques & téléphoniques. Travaux chiffrés en quatre tronçons :

- de la Place du 11 Novembre à la Poste : 550m - coût THT 177000€ dont 111938€ pris en charge par le SIER, le Conseil Général & France Télécom .La participation communale serait de 65062€ HT.

- de la Poste à la Râperie : 450m – coût THT 145500€ dont 90838€ pris en charge par le SIER, le Conseil Général & France Télécom . La participation communale serait de 54662€ HT .
  - de la Place du 11 novembre à l'OMIGNON : 300m – coût THT de 91000€ dont 55768€ pris en charge par le SIER, le Conseil Général & France Télécom . La participation communale serait de 35242€ HT.
  - du pont de l'OMIGNON au carrefour des rues de TERTRY/DEUISE : 400m – coût THT de 122600€ dont 75042€ pris en charge par le SIER, le Conseil Général & France Télécom . La participation communale serait de 47558€ HT.
- Total restant à la charge de la commune sur la totalité des travaux : 202524€ HT.
- Il faut encore attendre les devis de la DDE pour la partie voirie ( ils doivent être donnés vers le 15 novembre) . La commission se réunira après cette date pour les étudier et revoir plus en détail l'estimation de la DDA.

#### **BIBLIOTHEQUE - MEDIATHEQUE :**

Il y a lieu de former une commission pour la gestion et l'organisation de celle-ci. Le Conseil approuve et désigne, avec leur accord, les personnes suivantes : Y.BRESOUS – MH DUJARDIN – M GOURLIN – C GOUPIL – MI ISTE - A VALLETTE. La bibliothèque est ouverte. Fabien TOULEMONDE en est l'animateur. Le matériel informatique sera acheté après avis de cette commission.

**ILLUMINATIONS DE NOEL :** Marie-Hélène DUJARDIN fait le compte rendu de la réunion qui a eu lieu à la SICAE de ROISEL. Après discussion, le Conseil donne son accord pour un investissement annuel de plus ou moins 1500€. MH DUJARDIN va demander un devis.

**ELAGAGE DES ARBRES** au Monument aux Morts à réaliser avant le 11 Novembre.

**REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE CONCENTRE :** Mme M GOURLIN fait le compte rendu de la réunion des Maires et Adjointes du 17-10-2002, animée par le Sénateur Pierre MARTIN en présence de Jean BOITEL – Conseiller Général- ( voir la note de ce dernier ci-jointe) . Les trois communes du SISCO ont envoyé une lettre commune indiquant leur intérêt pour l'étude d'un RPC.

**ELECTIONS PRUD'HOMALES DU 11 DECEMBRE :** Ouverture du bureau de vote de 8h00 à 18h00 ( voir liste jointe des postes à tenir).

#### **DELIBERATIONS :**

- Commission communale supplémentaire pour la bibliothèque – médiathèque : six membres (voir ci-dessus).
- Renouvellement du bail de location de la salle pour les jeunes jusqu'au vacances de Pâques 2003 aux mêmes conditions.
- Résiliation du bail de location de deux parcelles sises à Montécourt à monsieur F.BERKOWICZ, d'ou modification du bail actuel. Surface louée à compter de 2002 : 53a 15ca au lieu dit Marais de DOUVIEUX. Fermage identique, soit 152.60€/ha .
- Bail de location de parcelles sises à Montécourt à monsieur R CAILLEUX pour 20a 45ca –gratuité pendant les trois premières années pour remise en état et entretien du terrain.
- Imputation sur le budget 2002 en section d'investissement de dépenses liées à l'achat de matériel bureautique et mobilier ( JPG – PERONNE BUREAU – BUREAU 60).
- Décision modificative n° 2002/01 pour régularisation d'un chapitre de la section de fonctionnement – ch 67- inscription de 100€ .

**ASSOCIATION DES RIVIERES HAUTE SOMME** : Suite à leur courrier, la commune souhaite voir réaliser le nettoyage des fossés syndicaux ( travaux entrant dans le cadre des taxes actuellement recouvrées).

**BULLETTIN MUNICIPAL** : Tout article d'intérêt général concernant la commune est le bienvenu. Toutes les associations sont conviées à participer à sa rédaction. Toutes les autres idées seront également les bienvenues et sont à soumettre au secrétariat.

**TELETHON 2002** fixé au samedi 07 décembre de 14h00 à 18h00. Une réunion de préparation aura lieu le mardi 26 novembre à 18h00 en Mairie.

**ARBRE DE NOEL 2002** : dimanche 15 décembre à 15h00 , animé par FARANDOLE pour un coût de 600€ .

**CONCERT DE NOEL 2002** : vendredi 20 décembre à 20h30 en l'église St Pierre. Prestation de l'Harmonie de NESLE avec la Chorale de la Haute – Somme, pour un coût de 550€ .  
Ecrire à B BOUFFLET pour demander la venue de la chorale LA CLE DE SOL pour le concert de Noël 2003.

**OFFICE DE TOURISME DU PAYS HAMOIS** : Celui-ci annonce son intention de se rapprocher de ses partenaires des cantons voisins. Yannick BRESOUS participera aux prochaines réunions de l'OTSI.

**CARTES POSTALES SUR LE VILLAGE** : Accord du conseil pour faire réaliser 500 cartes en couleur –selon la proposition de Mr BOITIEUX, mais en modifiant certaines photos-. Coût de cet achat : 240€ TTC.  
Une carte sera remise dans chaque foyer, le reste sera distribué au cours de diverses occasions (jumelage, vœux...)

**Prochaine réunion prévue le Mardi 17 décembre 2002**

**Levée de séance à 22h45.**

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 17 DECEMBRE 2002

Présents : A VALLETTE – M GOURLIN - P LEVERT-Y BRESOUS –M RIGAUX – M DUPARCQ – G DEBAIL  
– M GRAVET – MI ISTE– JF CARBONNAUX –JB GRU – J BOILLEAU  
Absente excusée avec procuration : MH DUJARDIN  
Absent : P VANDEROSIEREN

**TRAVAUX ANNEE 2003** : Suite à la dernière réunion de la commission voirie, la liste des travaux retenus pour 2003 – sous réserve de nos possibilités financières- est la suivante :

➤ **Voirie** :

Rue DEHAUSSY : 10345.40€ TTC

Rue des CHARRONS : 24637.60€ TTC

Hameau de DOUVIEUX (fossés sur 100m) : 7774€ TTC

Hameau de FLEZ ( bordurage sur + ou- 40m dans le virage) : 8970€ TTC

A ces prix, viendront s'ajouter les honoraires de maîtrise d'œuvre de la DDE.

➤ **Effacement des réseaux électriques & téléphoniques** : Accord du Conseil pour demander à la DDA de lancer l'étude de la 1<sup>ère</sup> tranche - emplacement exact à définir : plus ou moins 65000€ à la charge de la commune, si France Télécom accepte encore en 2003 de subventionner ces travaux.

➤ **Signalisation routière** : \* L'entrée et la sortie du parking Grand' Place vont être matérialisées par un fléchage au sol-en résine- pour un coût TTC de 221.86€

\* Modification du régime de priorité au carrefour de la Place et de la Grande rue : régime de priorité à droite. Un arrêté du Maire sera pris instaurant cette nouvelle mesure. Demander à la DDE s'il y a lieu de mettre des panneaux croisement « priorité à droite » pour signaler la sortie de la Place suite à la suppression du STOP .

\* Redresser et repeindre le panneau « sens interdit »

rue d'en Bas.

\* Demander à la SAUR de reposer les balises à FLEZ à l'intersection de la RD 15 et de la route de DOUVIEUX à FLEZ.

L'ensemble de ces travaux est accepté par le Conseil Municipal.

➤ **Eclairage public & mise aux normes électriques locaux communaux** :

1° La SICAE propose moyennant un coût TTC de 646.99€ de relier, par un système électronique, tous les lumandars du village à un lumandar central situé à ROISEL. Ceci pour éviter les dégradations et permettre l'allumage et l'extinction en même temps dans tout le village.

Accord du Conseil municipal.

2° Pour les illuminations de 2003 il faut prévoir des mâts pour soutenir les guirlandes (devis à étudier) en plus des devis déjà proposés pour les guirlandes.

3° Monsieur le Maire demande au Conseil la possibilité de mettre un lampadaire en plus rue du Stade près du tennis ainsi qu'une lampe supplémentaire en haut du chemin Tétard.

Un dossier de demande de subvention sera établi.

4° Le réseau électrique dans la salle informatique de l'école est obsolète et il y a lieu de sécuriser l'ensemble . Il faudrait également poser des alarmes dans cette salle ainsi que dans les nouveaux locaux (mairie- bibliothèque) . Un premier devis établi de plus ou moins 5200€ a été reçu, d'autres sont attendus. Un dossier permettant d'obtenir 45% d'aide de l'état –dans la cadre de la DGE- pourrait être établi.

Le Conseil donne son accord sur ces quatre points.

- **Remplacement du tracteur – tondeuse** : la tondeuse actuelle est à remplacer.

Il est proposé : \* l'achat d'un tracteur avec tondeuse qui sera réservée aux parties plates (sans risque de cailloux).

\* l'achat d'une tondeuse pour l'ancien tracteur afin de tondre les parties difficiles.

\* l'achat d'un épandeur (engrais ou sel l'hiver).

\* l'achat d'une rampe de traitement (désherbage).

L'investissement serait de l'ordre de 15000€ TTC. Accord du Conseil.

➤ **Délibérations :**

- Renouvellement des baux de location des parcelles de jardins rue du Jeu de Paume pour une durée de trois années (du 01-01-2003 au 31-12-2005) au prix de 156€ l'hectare. Un bail individuel sera établi avec les locataires.
- Renouvellement des baux de location des chemins communaux pour une durée de trois années (du 01-01-2003 au 31-12-2005) au prix de 156€ l'hectare. Un bail individuel sera établi avec les locataires.
- Demande est faite auprès de la DDAF SOMME de chiffrer la première tranche d'effacement des réseaux.
- Approbation de la suppression de la compétence « voirie n° 3 » du SIVOM de PERONNE avec transfert à la communauté de communes.

➤ **Questions diverses :**

1. Remblayer sur + ou – 20m le haut du chemin Tétard, vers les habitations .
2. Remplacer le filet empêchant les ballons d'aller dans les propriétés rue du Stade (1250€ HT)
3. La coupe de bois chemin de l'étang devrait être terminée pour le 10 janvier 2003. La commission peupleraies doit se prononcer sur les travaux de curage et de reboisement (réunion le 07-01-2003 avec la SOTAC de BRIE)
4. Chalet terrain de l'Omignon : Mrs J PRESTEL et P OZIOL sont prêts à le remettre en état- Faire un devis.
5. La commission bibliothèque a mis en place les horaires d'ouverture de la bibliothèque – médiathèque et se réunira le 13 Janvier 2003 pour établir le budget 2003.
6. Accord du Conseil pour une journée d'animation par la compagnie « cheval en piste » en Juillet 2003, dans le cadre du CLSH Familles rurales. Coût d'environ 60€.
7. Soirée théâtrale le samedi 01 février 2003 au Foyer rural, organisée par Familles rurales de CHAULNES – Troupe FIFI & Compagnie . Entrée gratuite . Coût à la charge de la commune : 304€.
8. Lecture par Monsieur le Maire du dépliant édité par l'OTSI du Pays Hamois concernant les randonnées pédestres dans la commune. Recontacter l'OTSI pour y apporter quelques modifications.
9. Des remarques sont faites à Monsieur le Maire sur le manque d'assiduité de certains agents communaux.

**Fin de séance à 22h30**

**PROCHAINE REUNION PREVUE LE MARDI 11 FEVRIER 2003 A 20h30**

## DATE DES MANIFESTATIONS ORGANISEES OU PREVUES EN 2003

### \* JANVIER :

Vendredi 10 : Cérémonie d'échange des voeux à 19h00.  
Vendredi 24 : Assemblée générale de l'Amicale des 2 étangs à 18h00 au Foyer.  
Dimanche 26 : Repas dansant des aînés & des ACPG.  
Dimanche 26 : Fermeture du brochet étangs de la Cabourerye ( à confirmer)

### \* FEVRIER :

Samedi 08: Loto Quine Club de Gymnastique.  
Samedi 15: Belote Club de Football.  
Brigitte DUPARCQ prépare avec Familles rurales une animation d'une 1/2 journée pendant les vacances .

### \* MARS :

Samedi 01 : Soirée théâtre - Tennis-Club  
Dimanche 16: Congrès des ACPG  
Samedi 22 : Soirée du Club des Supporters.  
Samedi 22 : Ouverture de la pêche en 1ère catégorie, Omignon (à confirmer)

### \* AVRIL :

Samedi 05 : Loto quine des Aînés  
Samedi 12: Repas dansant du Judo - Club  
Samedi 19: Ouverture du brochet étangs de la Cabourerye ( à confirmer)  
L'ALAT propose d'organiser une course aux oeufs à PAQUES ( voir avec Familles rurales)  
Week-end des 26 & 27 : Réception Jumelage MONCHY - DUNZWEILER  
Dimanche 27: Lâcher de truites- étangs de la Cabourerye . Amicale 2 étangs

### \* MAI :

Samedi 03:  
Dimanche 11 : Réderie Terrain de l'Omignon - Club des Supporters - avec vente de fleurs par les Ets CARRE -JOURDAIN.

### \* JUIN :

Samedi 21 : Lâcher de truites, barbecue & feu de St Jean -Amicale Pêcheurs-  
Dimanche 22: Fête du Regroupement Scolaire MONCHY- TERTRY- DEVISE.  
Samedi & Dimanche 28-29 : Fête de la St Pierre.

### \* JUILLET : Foyer rural réservé pour Familles Rurales .

Dimanche 06 : Concours de pêche « adultes » aux étangs - Amicale des 2 étangs.  
Dimanche 13 : Barbecue avec feu d'artifice .  
Lundi 14 : Fête Nationale - Jeux Terrain Omignon avec toutes les Associations.  
Dimanche 20 : Concours de pétanque - Club des Supporters-  
Samedi 26 : Fête du CLSH -Familles Rurales-

### \* AOÛT :

Samedi 23 : Concours de pêche "jeunes" aux étangs - Amicale 2 étangs.  
Dimanche 24 : Ruralies (si possibilité de constituer une équipe)

### \* OCTOBRE :

Dimanche 06 : Fermeture de la pêche en 1ère catégorie- Omignon - ( à confirmer)  
Samedi 11 : Belote - Club des Supporters-  
Jeudi 16 : Cérémonie du Souvenir au Monument aux morts - ACPG -

### \* NOVEMBRE :

Mardi 11 : Repas des Aînés - Municipalité-  
Samedi 15 : Repas dansant Club de Football .

### \* DECEMBRE:

Début décembre : empoissonnement 2004 aux étangs  
Samedi 06 : Après-midi animations pour le Téléthon .  
Dimanche 14 : Arbre de Noël communal.  
Vendredi 19: Concert de Noël église St Pierre

\*\*\*\*\*

## ETAT CIVIL DU DEUXIEME SEMESTRE 2002

### NAISSANCES



Anthony WICART, né le 23 Juillet à ST QUENTIN  
Rémy DASSONVILLE, né le 03 Août à ST QUENTIN  
Alexandre BOILLEAU, né le 13 Août à PERONNE  
Léa THOMAS, née le 10 Octobre à PERONNE .

\*\*\*\*\*

### MARIAGES



Georges FERTE & Ségolène CARBONNAUX, mariés le 03 Août  
Quête au profit de l'ADMR : 114€.

Dany BARE & Corinne VILTARD, mariés le 03 Août à AIZECOURT-LE-BAS

Bruno HERY & Coralie HE, mariés le 10 Août.  
Quête au profit du Club des supporters de l'OM : 34,01€ .

\*\*\*\*\*

### DECES & INHUMATIONS

Antoine RUMIGNY, décédé à PERONNE le 16 Juillet .  
Michèle CAPRON - GUINET, décédée à ST QUENTIN le 19 Juillet.  
Nadia DANTEN - COYETTE, décédée à MONCHY - LAGACHE le 21 Juillet.  
Lucie PREVOT- FLAMANT - PERROUAULT, décédée à PERONNE le 02 Août.  
André CAPRON, décédé à HAM le 06 Août .  
Paul BRÜNING, décédé le 12 Août .  
Jean - Marc CORBEAUX, décédé le 31 Août .  
Martine BACAMEL, décédée le 27 décembre à MONCHY - LAGACHE.  
Robert FOURNIER, décédé le 29 décembre à HAM.

\*\*\*\*\*

### BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Mr & Mme Vincent GENET - 13 rue du Jeu de Paume.  
Mr & Mme Guillaume DUVAL - 3 grande rue -  
Mr & Mme Frédéric THOMAS - 5 route de DEVISE - MONTECOURT  
Mr Jacques MARCHANDISE - 8 hameau de DOUVIEUX-  
Mr Patrice DODRE - 5 route de DOUVIEUX à FLEZ .  
Mme Lila ROUSSELLE - 7 route de DOUVIEUX à FLEZ  
Christelle GILLET & Rémy HERY - 12 rue de TERTRY.

**DIVERSES PERMANENCES & SERVICES  
EN MAIRIE OU AU FOYER RURAL**

\*\* **MONSIEUR LE MAIRE** reçoit en Mairie le LUNDI de 17h00 à 18h00 et le SAMEDI de 10h30 à 12h00 (sauf en cas de réunion non prévue à l'avance).

\*\* **C.P.A.M de HAM:**

Un agent itinérant est à votre disposition en Mairie chaque **MARDI MATIN de 09h00 à 10h00** .

Vous pouvez venir déposer vos feuilles de soins, demander un conseil .

\*\* **ASSISTANTE SOCIALE:**

Mme SEGUET reçoit au Foyer Rural chaque LUNDI de 14h00 à 16h30  
Tél du foyer rural :03-22-85-16-65 ou sur rendez-vous en téléphonant à HAM au 03-23-81-10-89 - Centre social Résidence BADINGUET .

\*\* **CONSULTATION P.M.I.:**

Un Médecin pédiatre est à votre disposition **le 2<sup>e</sup> MARDI** du mois au Foyer Rural de 14h00 à 17h00

**DATES DU 1er SEMESTRE 2003:**

**Les Mardis** : 14 janvier - 11 février - 11 mars - 08 avril - 10 juin

\*\*\*\*\*

**HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DU  
SECRETARIAT DE MAIRIE**

Lundi : de 9h00 à 12h00.

Mardi : de 14h00 à 18h30 (avec vente tickets de cantine)

Mercredi : de 9h00 à 12h00 (avec vente tickets de cantine)

Vendredi : de 9h00 à 12h00 & de 14h00 à 17h00.

Tél - fax - répondeur : 03.22.85.63.19

**Bien entendu, pour certaines permanences, des modifications peuvent intervenir.  
Chaque modification est signalée en Mairie .  
Pensez à venir consulter le panneau d'affichage situé à l'entrée de la Mairie ou téléphonez au secrétariat.**

## SACHEZ QUE :

\***DELIVRANCE DES CARTES D' IDENTITE & PASSEPORTS** : La demande doit être faite en Mairie . Un imprimé est à remplir par l'intéressé qui doit se présenter (car prise d'empreinte pour la CNI) avec :

- une copie intégrale de l'acte de naissance - à demander à la Mairie du lieu de naissance (en cas de première demande ou pour les personnes qui n'ont plus leur première CNI) .

- l'ancien document (en cas de renouvellement).

- deux photos récentes non découpées (noir & blanc ou couleur).

- le livret de famille + justificatif de domicile.

- un timbre fiscal à **60€ (pour un passeport) - GRATUIT pour C.N.I -**.

Le passeport est maintenant valable 10 ans pour les personnes majeures.

Sa validité reste de 5 ans pour les jeunes mineurs avec un coût de 30€ au lieu de 60€.

\* **En cas de perte ou de vol, la déclaration se fait désormais en Gendarmerie et non plus en Mairie.**

\***DELIVRANCES DES ACTES D' ETAT CIVIL & REGLEMENTATION :**

\* **Les fiches d'état civil sont supprimées.** La simple présentation de l'original du document d'identité suffit (carte d'identité, passeport, livret de famille ou carte de séjour). Si vous devez constituer un dossier, ne vous défaites pas de votre original, fournissez une photocopie lisible du document en cours de validité.

\* **Les justificatifs de domicile** : ils demeurent obligatoires uniquement lors de démarches visant à l'obtention d'une pièce d'identité, d'un titre de séjour ou pour l'inscription sur la liste électorale. Toutefois, l'administration peut vous réclamer de présenter des pièces attestant de votre adresse en cas de doute sur la sincérité de votre déclaration.

\***Les extraits d'acte** (naissance, mariage, décès) ne peuvent être délivrés que par la Mairie du lieu de naissance, mariage ou décès .

Si la naissance, le mariage ou le décès ont eu lieu à l'étranger, il faut s'adresser par courrier (en joignant une enveloppe timbrée pour la réponse) au : Ministère des Affaires Etrangères - Sous-Direction de l' Etat Civil - 11 Rue de la Maison-Blanche - 44941 NANTES CEDEX 09.

\* **Le certificat de nationalité française** s'obtient auprès du Tribunal d'Instance.

\* **L'extrait de casier judiciaire (bulletin n° 3)** s'obtient en écrivant au Casier Judiciaire National - 107 Rue du Landreau à 44079 NANTES cédex 1.

\* **Le duplicata de livret de famille** s'obtient en adressant une demande écrite à la Mairie du lieu de mariage.

\* **Le certificat de vie maritale** s'obtient à la Mairie du domicile sur déclaration des intéressés (venir avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile).

\* **Le recensement militaire** est obligatoire pour tous les jeunes (filles & garçons) dès 16 ans. Pensez donc à venir vous inscrire en Mairie dès le mois de votre anniversaire .

**Devront venir se faire recenser en Mairie :**

**en Janvier 2003** : les jeunes nés en Janvier -Février- Mars 1987

**en Avril 2003**: les jeunes nés en Avril - Mai - Juin 1987

**Cette démarche vous permet :**

- de vous inscrire aux examens & concours soumis au contrôle de l'Autorité publique.
- d'assister à la journée d'appel de préparation à la défense.
- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès 18 ans.

Une attestation de recensement vous sera remise. Conservez la bien.  
Nous ne pourrons pas vous en délivrer de duplicata; si vous la perdez, vous devrez ensuite contacter le Bureau de VALENCIENNES.  
Pensez à en faire des photocopies, car elle vous sera nécessaire à plusieurs reprises (inscription au permis de conduire, examens...).

**Standard national d'information du service national à COMPIEGNE :**

03-44-38-36-36.

**Bureau régional à VALENCIENNES :**

03-27-23-84-11.

**Pensez à prévenir de tout changement : domicile, situation familiale, scolaire ou professionnelle.**

\*\*\*\*\*

\* **CARTES GRISES & PERMIS DE CONDUIRE :**

Désormais lors de l'envoi de vos demandes, **il est obligatoire de joindre une enveloppe timbrée à 2.82€** (tarif recommandé) portant vos nom-prénom et adresse complète, afin que la Préfecture vous renvoie directement votre carte grise ou votre permis dès son édition (délai d'environ 4 semaines).

\*\*\*\*\*  
**OPERATION "BRIOCHES 2002"**

La somme collectée a été de 1161€ .

**TELETHON 2002**

La somme collectée à MONCHY-LAGACHE au cours des diverses animations s'élève à 656€ .

\*\*\*\*\*

## **RAPPEL**

Nous vous demandons quelques minutes d'attention particulière pour lire les points suivants :

\* **BRUIT** :

Il est bien connu que celui que l'on fait soi-même n'est pas gênant, et que seul celui des autres nous gêne. Après 22h00, il ne faut plus en faire.

\* **CARABINE OU FUSIL DE CHASSE** :

Il est absolument interdit de tirer avec ces armes dans son jardin. Cela peut être très dangereux pour les voisins.

\* **CHIENS** :

En aucun cas ils ne doivent errer dans les rues.

La Commune a signé une convention avec le chenil de ST QUENTIN, où sont emmenés les animaux qui nous sont signalés errant dans nos rues. Cela coûte à la Commune 156€ par an de cotisation + 15€ pour chaque déplacement.

\* **TROTTOIRS ET FILS D'EAU** :

La propreté, l'enlèvement de la neige, des papiers, du verre ou autres saletés sont de la responsabilité des riverains. **Merci de les enlever** .

\* **FEUX DE JARDIN** : Interdiction de brûler plastiques, pneus, huiles...

Ne sont permis que les déchets végétaux. Tout le reste est à mettre soit dans les ordures ménagères, soit dans les sacs de tri sélectif.

\* **MASSIFS DE FLEURS** :

Ils et elles sont mis pour décorer et embellir le village.

Si vous pouvez, enlevez les papiers et autres saletés qui peuvent y traîner.

Merci à toutes celles et ceux qui décorent et fleurissent leur maison.

N'oubliez pas de vérifier qu'il n'y a pas de branches d'arbres qui gênent vos voisins, dépassent sur les trottoirs, empêchent la visibilité.

\* **DECHARGE** : Elle est ouverte et gardée le lundi matin de 8h30 à 12h00 et le samedi matin de 9h00 à 12h00.

**On peut y déposer uniquement** :

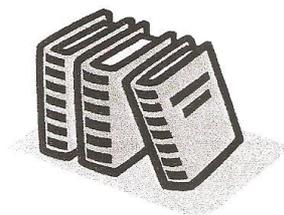
- de la terre & des gravats.
- des déchets de jardin et du bois.

**RIEN D'AUTRE**

# BIBLIOTHÈQUE

## MÉDIATHÈQUE

Animateur : Fabien TOULEMONDE



La nouvelle bibliothèque (au 13 Grande rue) est déjà ouverte depuis plusieurs semaines.

Plusieurs centaines d'ouvrages sont à votre disposition : romans (classiques, sentimentaux, policiers, fantastique), bandes dessinées, documentaires pour adultes et enfants (histoire, géographie, politique, santé, vie courante, cuisine, jardinage, nature, sport, études, chasse, art, religion, musique, cinéma, danse, théâtre, photo, mode), albums pour enfants. Pour les personnes qui ont des problèmes de vue, des romans « grands caractères » sont proposés.

Si vous recherchez un ouvrage précis, il est possible de le réserver auprès de la Bibliothèque départementale de la Somme, avec laquelle nous sommes en partenariat.

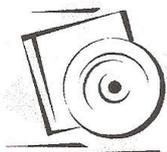
Il est déjà possible de consulter quelques magazines (l'Histoire, Notre temps, Cuisine et vins de France, Rock'n folk) ; d'autres abonnements sont prévus.

Comme vous pouvez le constater, chacun et chacune peut y trouver son bonheur !



Vers le mois de Mars, il sera possible d'emprunter des compact disc audio.

Tous les styles de musique seront normalement proposés : musique classique, chanson française, pop, jazz, rock, hard rock, reggae, rap, musique électronique..., n'hésitez donc pas à venir emprunter vos cds préférés ou découvrir d'autres artistes !



Pour le moment, des journaux gratuits sur l'actualité de la musique sont à votre disposition, ainsi que quelques ouvrages sur certains artistes (Brassens, Céline Dion, John Lennon ...)

**La médiathèque** est ouverte depuis les vacances de Noël :

Vous pouvez vous connecter à Internet : cet outil vous permet de bénéficier d'une quantité d'informations appréciables : en effet, vous pourrez y trouver par exemple... :

- \_ Le numéro de téléphone d'une personne,
- \_ Le meilleur itinéraire possible pour vous rendre n'importe où : l'ordinateur vous proposera en quelques secondes le chemin conseillé avec toutes les précisions utiles.
- \_ Un emploi : demandeurs d'emploi, n'hésitez pas à venir consulter gratuitement les offres d'emploi sur [www.anpe.fr](http://www.anpe.fr), [www.jobs.fr](http://www.jobs.fr) !
- \_ Des informations dans le cadre ou non d'une recherche pour vous collégiens, lycéens, étudiants
- \_ Etc ...

Traitement de texte (pour taper vos courriers ou tout document), tableur, logiciel de dessin, scanner (pour scanner vos documents et éventuellement les modifier) sont disponibles. L'utilisation de ces logiciels est **gratuite** (seuls les imprimés noir et blanc ou couleur sont payants).

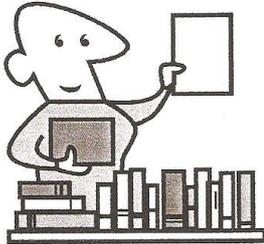


Fabien, animateur bibliothèque-médiathèque, ainsi que Mlle Nolland et Mme Cornillet sont là pour vous accueillir ; pour tout renseignement ou suggestion, n'hésitez pas à passer à la bibliothèque.

**Soyez les bienvenu(e)s !**

Rappel des nouveaux horaires d'ouverture :

- Mardi :** 9h – 12h Médiathèque  
16h – 18h30 *Bibliothèque*
- Mercredi :** 9h – 11h Médiathèque (scolaires)  
11h – 13h *Bibliothèque*  
14h – 15h *Bibliothèque*  
15h – 18h Médiathèque (scolaires)
- Vendredi :** 10h – 12h Médiathèque  
14h – 16h *Bibliothèque*  
16h – 18h Médiathèque
- Samedi :** 9h – 12h30 Médiathèque



## Règlement de la bibliothèque

La bibliothèque est ouverte à tous.

Pour les habitants de Monchy-Lagache, Tertry et Devise (Sisco), l'abonnement annuel est \_ gratuit pour les moins de 18 ans  
\_ de 2 euros pour les adultes

Pour tout lecteur extérieur à la commune, il est de 10 euros par personne.

Les enfants de moins de 6 ans ne peuvent accéder à la bibliothèque qu'accompagnés d'un parent ou d'une personne en ayant la garde.

Le nombre d'ouvrages prêtés en une seule fois ne peut dépasser 3 livres et une revue par lecteur.

La durée maximale d'un prêt est de 15 jours.

Une durée inférieure peut être notifiée pour des ouvrages très demandés (nouveauautés).

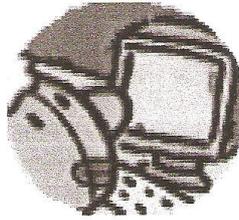
En cas de non restitution dans les délais prévus, et après une relance écrite, le remboursement à la valeur de remplacement sera exigé.

En cas de restitution d'un ouvrage détérioré, un remboursement à la valeur du livre sera exigé ; si lors d'un prêt, l'ouvrage est en mauvais état, l'emprunteur doit le faire constater au responsable.

Les dictionnaires, usuels et livres anciens sont consultables uniquement sur place, ainsi que les périodiques du mois en cours.

La propreté de la bibliothèque doit être respectée : toute consommation de nourriture ou de boisson est interdite, de même que confiseries et chewing-gum.

Chaque lecteur s'engage lors de son inscription à respecter le présent règlement.



## Règlement de la médiathèque

La médiathèque est ouverte à tous les habitants de Monchy-Lagache.

L'accès et l'initiation aux logiciels installés sont gratuits.

La première heure d'initiation à Internet est gratuite ; les connexions suivantes sont au prix de 30 centimes d'euro le quart d'heure.

L'accès à Internet est gratuit pour les demandeurs d'emploi de Monchy-Lagache dans le cadre d'une recherche d'emploi.

L'accès à Internet et aux logiciels installés sera réservé en priorité aux personnes ayant pris rendez-vous.

Il est possible d'imprimer des documents, avec l'autorisation du responsable :

Prix d'un imprimé noir et blanc : 10 centimes d'euro

couleur : 20 à 40 centimes d'euro selon le format

Il est interdit :  
\_ de télécharger des données d'Internet sur le disque dur sans l'autorisation du responsable  
\_ d'imprimer et de scanner sans l'autorisation du responsable  
\_ de modifier les configurations du PC  
\_ de surfer sur des sites pornographiques ou diffusant des idées racistes

Le « chat » n'est autorisé que dans une langue étrangère et au prix coûtant, sauf dans le cadre du jumelage.

Seules les disquettes et Cdroms délivrés par le responsable sont autorisés ; pour leur réutilisation au sein de la médiathèque, ces disquettes doivent être conservées sur place.

Chaque personne utilisant le matériel informatique s'engage à respecter le présent règlement et à prendre soin du matériel.

Toute infraction à ce règlement entraînera l'exclusion définitive de la bibliothèque-médiathèque.

"LECTURE ET CULTURE" et le groupement scolaire



"DEVISE - MONCHY-LAGACHE -TERTRY"

Françoise GRENON, Présidente de l'Association LECTURE & CULTURE a souhaité vous donner connaissance de l'article paru dans le journal de HAM après l'après-midi "CONTES EN VADROUILLE".

< Le Dimanche 12 Mai s'est déroulée la 4ème édition des "Contes en Vadrouille", organisée par l'association Lecture et Culture avec l'aide des associations Les Amis du Château et Chés Vadrouilleux.

"...C'est à Monchy-Lagache, sous un soleil généreux, qu'une cinquantaine de personnes se sont rassemblées autour du conteur Pascal ROUMAZEILLES. Il a entraîné les randonneurs dans une visite insolite du village. Contes, anecdotes malicieuses et dictons ont enchanté les petits et les grands qui vont maintenant porter un autre regard sur ce village. Les prochaines promenades dans ces lieux seront sûrement accompagnées de ces histoires merveilleuses. Le chemin a ramené les visiteurs à l'église où monsieur l'Abbé PLANQUE les a accueillis si gentiment et a bien voulu partager avec eux sa connaissance de l'histoire de l'église et du village. La dernière étape fût le "gîte d'étape" de Francine et Jean-Luc DEQUIN pour partager le rituel "coup de cidre et gâteau battu".

Les membres de l'association Lecture et Culture remercient vivement : Les amis du Château, Chés Vadrouilleux de HAM pour leur aide, ainsi que monsieur l'Abbé PLANQUE et Francine et Jean-Luc DEQUIN de Monchy-Lagache pour leur accueil chaleureux.

Rendez-vous l'année prochaine pour explorer d'autres lieux et écouter d'autres histoires !">

A la même époque, les élèves de Monsieur BRESOUS (CE2) ont réalisé des maquettes représentant le feu pour la manifestation nationale LIRE EN FETE en Octobre dont le thème était les 4 éléments : EAU AIR TERRE FEU.

Les réalisations des écoles du canton de Ham ont été exposées au Collège Victor Hugo de Ham, des lectures publiques ont eu lieu, les élèves (CM1 ex CE2!) de Monchy avec Madame BRESOUS sont venus nous écouter et contempler la finalité de leurs travaux. L'intégralité des réalisations soit 4 modules correspondant aux cantons de CHAULNES, HAM, PERONNE et ROISEL a pu être exposée au Foyer Rural, montrée à toutes les classes ainsi qu'aux personnes participant aux manifestations du 11 Novembre.

Nous avons aussitôt enchaîné avec Halloween, juste retour l'association Lecture et Culture apporte son aide aux Amis du Château. Là, C'est la classe de Tertry (moyenne et grande sections) avec Mlle HENNEBERT, qui est venue pour une visite du Château, croiser les fantômes, goûter de drôles de mixtures puis écouter les histoires des sorcières. Les enfants étaient ravis et c'est pour nous très motivant. Ces manifestations ont bien sûr pour but de sensibiliser les jeunes et les moins jeunes à la lecture tout en se divertissant.

Nous vous souhaitons une bonne année 2003 et nous vous donnons rendez-vous dès le printemps pour de nouvelles découvertes : "contes en vadrouille", Graines de champions, le questionnaire-jeu ...

C.GOUPIL, adhérente de Lecture & Culture



12 mai 2002



## **ASSOCIATION FAMILLES RURALES**

**Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette année 2003, qu'elle soit heureuse et vous garde en bonne santé .**

**Puisse être 2003, une année placée sous le signe de la solidarité , de la tolérance et du respect .**

**L'année 2002 nous a permis , non sans quelques difficultés, de mettre en place en juillet , un centre de loisirs au sein du village.**

**La législation en vigueur ne nous a pas autorisés à accueillir plus de 50 enfants âgés de 3 à 12 ans. Et il n'a pas été facile de satisfaire l'ensemble des demandes. C'est à notre grand regret .**

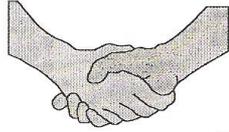
**Nous souhaitons vivement ouvrir de nouveau un centre de loisirs en juillet 2003 mais la rigueur de la législation nous oblige à émettre des réserves .**

**C'est pourquoi nous vous invitons à assister à l'assemblée générale de l'association qui aura lieu au printemps.**

**Venez nombreux échanger, communiquer, participer et pourquoi pas innover...**

**Pour le bureau**

**Fabienne Gourdin**



## COMITE DE JUMELAGE

Je présente à tous les habitants du village et à tous les amis du Jumelage mes vœux les meilleurs pour l'année 2003.

Après avoir été reçus fort gentiment par le club de football de DUNZWEILER au printemps 2002, c'est à notre tour d'accueillir nos amis les SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 AVRIL prochains, comme convenu alors. C'est en effet le dernier week-end du mois d'Avril qui sera dorénavant retenu, pour notre rencontre annuelle, ce afin que chaque famille puisse s'organiser de longue date sans surprise...

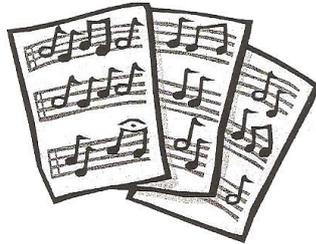
Notre Jumelage atteint sa majorité cette année : 18 ans d'amitié réciproque pour les plus motivés d'entre nous, ça compte !

Bien sûr, certains acteurs de la première heure s'en sont allés... Le plus âgé de nos sympathisants vient, hélas, de nous quitter, au plus grand regret de la population monchyssoise qu'il aimait tant... Nous pensons souvent à eux...

Aussi, tout naturellement, nous faut-il des forces nouvelles pour que perdure l'esprit premier de notre Comité de Jumelage... Je fais donc appel aux nouveaux habitants qui pourraient être intéressés, aux nouveaux jeunes retraités, aux nouveaux jeunes RTT, et à tous ceux soucieux de maintenir dans notre village la convivialité...

Y.BRESOUS (03.22.85.72.42)

## La chorale Primevère.



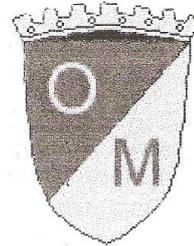
La chorale Primevère présente ses meilleurs vœux pour l'année 2003. Les célébrations religieuses se sont réparties pour l'an 2002 de la manière suivante :

- la messe chantée tous les dimanches et jours de fête,
- 8 obsèques,
- 5 mariages.

La chorale a eu la douleur de perdre un de ses membres les plus assidus : madame Michèle Guinet, décédée prématurément au mois de juillet.

Que 2003 vous garde tous en bonne santé.

Le président.



**OLYMPIQUE  
MONCHY-LAGACHE**

Les dirigeants du club vous invitent sur leur site internet ;

**[www.om-l.fr.st](http://www.om-l.fr.st)**

toutes les info en direct  
tous les résultats  
les prochaines manifestations  
présentation des équipes  
présentation des dirigeants  
le club des supporters  
nos partenaires  
la vie à Monchy  
les liens

... alors rendez-vous sur [www.om-l.fr.st](http://www.om-l.fr.st) , de chez vous ou mieux encore, à la médiathèque de Monchy !

Bonne année à toutes et à tous, à bientôt sur le terrain .

om-l@fr.st

**CLUB DES SUPPORTERS**  
**DE L'OLYMPIQUE**  
**MONCHY-LAGACHE**

**Président** : Monsieur Guy LEBECQUE

**Trésorier** : Monsieur Marc GRIMAUX

**Secrétaire** : Mademoiselle Virginie HE

**Membres** : Mesdames HE Jeannette, MAYEUX Marie-Noëlle, MAYEUX Marie-France,  
Mesdemoiselles DODRE Peggy, PIST Elisabeth.

Messieurs HERY Sylvain, DE ANDRADE Valdemar, MAYEUX Christophe,  
VANDEROSIEREN Florent, CHASSAGNOUX Denis, FACOMPRE Mickaël, OZIOL  
Pascal.

Le concours de pétanque a eu un grand succès : quelques 38 doublettes sont venues  
s'affronter sur le terrain de l'Omignon par un temps estival.

Par contre le concours de belote n'a pu compter que sur 16 équipes. Nous regrettons le  
manque de participation des footballeurs.

Nous avons profité du tournoi de Football organisé par l'Olympique Monchy pour  
remettre un cadeau aux nouveaux-nés :

M et MME HERY Bruno et leur fils Tristan,

M et MME Franck FORMENTIN et leur fille Océane,

M Serge DUBREUCQ, Mlle Marilyne PRAUD et leur fils Tiéphaine,

M Laurent CZERIBA, Mlle Nathalie CARON et leur fils Thibault,

M Jérôme LEVERT, Mlle Alexandra STEMPNIAK et leur fille Audrey.

Au mois d'août le club a eu le plaisir de féliciter Bruno et Coralie pour leur union à  
l'église de Monchy-Lagache. A tous deux nous présentons tous nos vœux de bonheur.

Nous avons appris le départ du Président du club de foot M POTIER Eugène, pour raison  
professionnelle. En effet lui et sa famille partiront au début de l'année dans le Midi de la  
France. Nous le remercions de tout ce qu'il a fait pour le club de football et ses  
participations au club des supporters.

Le président, les membres et tous les footballeurs leur souhaitent un bon voyage et  
beaucoup de bonheur dans leur nouvelle résidence.

Prochaines manifestations : ➤ 22 mars 2003 : Soirée du Club des supporters,  
➤ 11 mai 2003 : Réderie et marché aux fleurs,  
➤ 20 juillet 2003 : Concours de pétanque,  
➤ 11 octobre 2003 : Concours de belote, Venez nombreux !

Bonne et heureuse année 2003 à tous.  
*Le Bureau.*

## JUDO CLUB DE MONCHY-LAGACHE

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas puisque c'est avec un effectif de 58 licenciés que nous abordons ce début d'année 2003 ( nous en étions à 75 à la même période l'an dernier ). Cependant , nous avons tout de même enregistré 15 nouvelles inscriptions , notamment parmi les plus jeunes . La relève est donc assurée ...

La dispersion géographique des licenciés est toujours d'actualité puisque près de 20 communes des environs sont représentées sur nos tatamis .

Cela fera 25 ans au mois de mars prochain que le professeur , Patrick MISTRAL , forme les judokas du club . Je profite de cette opportunité pour saluer l'ensemble des personnes , de Monchy et d'ailleurs , qui d'une manière ou d'une autre , en tant que dirigeant ou en tant que pratiquant , ont permis au club d'arriver sans encombre , ou presque , à un quart de siècle d'existence .

Concernant les informations pratiques , les entraînements dirigés par Patrick MISTRAL ont lieu tous les mercredis au Foyer Rural :

1 er groupe :	Enfants de 5 à 8 / 9 ans :	de 17 h 30 à 18 h 30
2 ème groupe :	Enfants jusqu'à 12 / 13 ans :	de 18 h 30 à 19 h 30
3 ème groupe :	Adolescents / adultes :	de 19 h 30 à 20 h 45

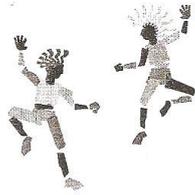
Je souhaite présenter au nom de tous les membres du comité directeur de l'association nos vœux les plus sincères pour l'année 2 003 .

La présidente  
Agnès RICHY

### Membres du comité directeur de l'association

Présidente : Agnès RICHY  
Trésorier : Joël RICHY  
Secrétaire : Evelyne VANDEROSIEREN

Membres : Mesdames CHASSSAGNOUX , CIESIELSKI , DARRAS,  
HATTE  
Messieurs BRESOUS , GOURDIN , RICHY Bruno ,  
RICHY Pierre



## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Quelques nouveautés cette année pour notre section...

Notre animatrice ayant souhaité prendre une année sabbatique, nous avons eu des difficultés à la remplacer. Par chance, nous nous sommes attachées les services d'une personne diplômée, très compétente, très dynamique elle aussi et qui a su rapidement se faire adopter par le groupe.

Cette saison encore, l'essor de l'association est notable puisque nous sommes trente-trois licenciées. Et, à ma grande satisfaction, une majorité d'entre nous participe de façon très régulière aux cours proposés.

Seconde modification : nos séances n'ont plus lieu le lundi, mais le JEUDI de 20 HEURES à 21 HEURES. Qu'on se le dise !

Rappelons dès maintenant la date de notre LOTO QUINE ANNUEL : le SAMEDI 8 FEVRIER au Foyer Rural. En jeu, de nombreux lots dont un téléviseur 70 cm, un nettoyeur haute pression de grande qualité et une rôtisserie verticale.

Comme chaque année, nous aurons à cœur de vous faire passer une soirée, la plus agréable possible. Merci par avance de votre soutien à notre club.

**BONNE ANNEE à toutes et à tous !!!**

Marie-Anne BRESOUS

## TENNIS CLUB DE MONCHY – LAGACHE

La saison 2002 s'est clôturée avec 50 inscrits .

Des stages de différents niveaux ont été organisés pour les enfants de 7 à 18 ans , une vingtaine de participants de Monchy et extérieur étaient inscrits .

Un stage de tennis sera mis en place aux VACANCES DE PAQUES (si la météo est favorable) , puis un stage cet été en AOUT .

Un tournoi amical sera organisé sur une journée en juin (après Roland Garros ! ) la date reste à fixer .

COTISATIONS 2003 : licence et assurance comprises .

Adultes : 40 euros la première personne

34 euros la deuxième personne

28 euros la troisième personne

Jeunes : (-18ans) 14 euros

Les inscriptions sont à prendre chez HERVE DUJARDIN ou J-B GRU .

Les tickets horaires(3euros) , pour les invités sont en vente à la Boucherie Charcuterie FOURNIER et chez les deux personnes ci dessus .

***NOUVEAU BUREAU en 2002 :***

Président : Jean- Baptiste GRU

Trésorier : Hervé Dujardin

Secrétaire : Sandrine Duparcq et responsable des stages .

*A noter : SOIREE THEATRE le SAMEDI 01 MARS 03 .*

*AU FOYER RURAL organisée par le TENNIS CLUB .*

**UNE TRES BONNE ANNEE 2003 et AU PRINTEMPS  
SUR LE COURT !**

# AMICALE DES 2 ETANGS

## ASSOCIATION DES PÊCHEURS DE MONCHY LAGACHE

Une très bonne année à vous tous Chers Amis Lecteurs. Que 2003 vous soit profitable et qu'il sache vous apporter santé, joies, bonheur et quelques belles promenades autour de nos étangs.

Nos deux concours du deuxième semestre ont eu des résultats très différents.

Le concours « Adultes » du dimanche 7 juillet n'a vu que 8 concurrents pour l'individuel du matin et cinq équipes pour le concours de l'après midi avec un résultat bien en dessous de nos espérances. Beaucoup trop de concours en Haute Somme ont vu le jour en 2002. Faut-il maintenir ces concours ?

Par contre le concours des « 6-16ans » du 24 août nous a donné pleine satisfaction. Il a rapporté un certain succès avec 34 participants. 28 truites ont été prises sur les 96 qui avaient été lâchées. Tout au long de cette journée, félicitations et remerciements ont été recueillis en nombre.

La saison 2003 commencera le vendredi 24 janvier à 18heures au Foyer Rural par notre Assemblée Générale et elle aura en point d'orgue, le samedi 21 juin, l'animation du plateau de l'Omignon avec en après midi un lâcher de truites dans le contre-fossé et en soirée un barbecue suivi du feu de la Saint Jean.

Les cartes de pêche aux étangs -année & journée-, en complément du timbre piscicole, sont en vente au CAFE des SPORTS.

Que nos étangs communaux continuent d'être un but de promenade et un lieu de détente pour les Monchysois amis de la nature.

Grand Merci à ceux qui participent au nettoyage des berges et plus particulièrement à Lucien BLONDEL qui a gagné le défi qu'il s'était lancé quant à la suppression des mauvaises herbes en rive droite des étangs.

**BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2003**

André Bujadinovic  
Janvier 2003

## Club de L'Omignon – Aînés Ruraux de Monchy Lagache

2003 est là ! Que nous réserve t-il ? Bonnes ou mauvaises surprises, n'importe il faudra faire avec, en espérant que cette nouvelle année nous apportera bonheur en famille, prospérité ainsi que la santé pour tout le monde.

Notre club poursuit son petit bonhomme de chemin avec ses deux réunions mensuelles. Pause-café, goûter, belotes, manilles, tarots y sont toujours à l'ordre du jour, sans oublier le diamino dont la règle du jeu n'empêche pas les langues de se délier.

Notre brave pépé Robert nous a quitté pour l'au-delà, emportant avec lui une inestimable panoplie de qualités humaines, Gentillesse, Générosité, Spontanéité. Nous garderons de lui une image regrettée.

Une seule sortie pour ce dernier semestre, mais quelle sortie !! Visite de la Cristallerie d'Arques en matinée, déjeuner au restaurant "Le Moulin de la Barne" et visite du Mont Cassel et de son magnifique moulin à vent du XVIIIème siècle après un petit détour par la Ferme des Templiers où Mimolette de Cassel et Cidre du cru ont été dégustés.

Retenez bien la date du 5 avril pour notre Loto Quine organisé en soirée à notre profit par nos toujours dévoués Amis de Nurlu.

Remerciements à Monsieur le Maire et à son Conseil Municipal pour la Subvention annuelle, le prêt du minicar et n'oublions pas tous les généreux donateurs, Commerçants, Artisans et Autres particuliers, en faveur de la tombola liée à notre repas dansant du dimanche 26 janvier prochain. Les inscriptions sont ouvertes, qu'on se le dise, merci.

**B O N N E e t A N N E E 2 0 0 3**

Le Président, Jacques Prestel



## **Association des AC.PG-CATM-TOE & Veuves**

Acceptez nos meilleurs vœux pour cette année 2003. Que santé, joies et bonheur soient parmi vous, que nos malades retrouvent la forme.

Notre section a perdu un de ses membres. En effet ce jeudi 2 janvier nous avons conduit à sa dernière demeure notre Ami Robert FOURNIER. Cette grande figure monchysoise, mémoire vivante du village, nous manquera. Son souvenir restera, à jamais, ancrer en nous.

Nos activités du deuxième semestre 2002 :

### **A Monchy Lagache**

**14 juillet** : Moment de recueillement au Monument aux Morts et participation à la fête des Associations aux côtés de la Municipalité

**11 novembre** : Commémoration de l'Armistice avec les remises de la Croix de la Valeur Militaire avec Etoile de bronze à Lucien REGLAIN, de la Médaille Commémorative AFN, Agrafe « Algérie » à François MARCZAK et de la Médaille du Mérite Fédéral AC.PG-CATM à Gérard FOURNIER.

Grand merci à Monsieur le Curé, aux Enfants des écoles, à leurs Instituteurs, à la Chorale Primevère, à l'Harmonie Sainte Cécile et à tous ceux qui ont su nous entourer pour ce devoir de mémoire.

### **A l'extérieur**

**2 septembre** : à Ham - Commémoration de la Libération du Pays Hamois

**7 septembre** : à Poix de Picardie - Comité Départemental

**21 septembre** : à Amiens - Assemblée Générale MCD

**15 octobre** : au Monument aux Morts d'Amiens et au Monument aux Morts de Douilly - Cérémonies départementales et cantonales du Souvenir AFN

**16 octobre** : à Notre Dame de Lorette - Journée Nationale du Souvenir AFN

**5 décembre** : à Paris - Inauguration du Mémorial National de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie

La section de Monchy Lagache était présente à chacune de ces manifestations.

Nos premiers rendez-vous 2003 avec les Monchysois

- 8 mai, 14 juillet et 11 novembre, cérémonies patriotiques
- dimanche 16 mars, Congrès Cantonal des AC.PG-CATM-TOE & Veuves
- jeudi 16 octobre, cérémonie cantonale du Souvenir AFN
- dimanche 26 janvier, en association avec nos Amis du Club de l'Omignon, repas dansant animé par l'orchestre « Ludo » de Méharicourt.

A ces activités, s'ajoutent le suivi des dossiers administratifs avec, notamment, les dossiers liés à la Carte de Ressortissante de l'ONAC pour nos Veuves, les aides et les visites à nos malades.

Grand Merci pour l'accueil que vous avez su réserver à nos calendriers 2003.

Le Président André VALLETTE tient à remercier André BUJADINOVIC pour son action en faveur du Monde Combattant, tant au niveau local que cantonal et départemental.

Nos remerciements vont aussi vers le Conseil Municipal et son Maire, vers les Artisans et les Commerçants Monchysois qui savent nous épauler dans nos différentes actions. A nous, AC.PG-CATM-TOE & Veuves, a ne pas les décevoir.

Le Bureau, janvier 2003

# **ADMR Monchy et environs**

## **Association du service à domicile**

Toute l'Equipe ADMR Monchy et environs vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2003. Que cette nouvelle année sache vous apporter joies, bonheur et santé.

L'ADMR est à votre entière disposition pour vous fournir tout renseignement sur l'APA (Allocation Personnalisée Autonomie). Celle-ci remplace la PSD (Prestation Spécifique Dépendance). Le dossier peut être monté soit par la famille soit par nos services et cela pour toute personne dépendante de plus de 60 ans.

Ce dossier est ensuite géré par le Conseil Général.

A défaut d'une prise en charge « APA », vous pouvez aussi bénéficier, à partir de 60 ans, d'un service « Aide-Ménagère » par votre caisse de retraite CRAM, MSA, Organic, AVA et autres et cela suivant vos ressources et votre taux de dépendance.

L'ADMR gère aussi :

- un service « Téléalarme »
- un service de repas à domicile, repas distribué par la Croix Rouge de Montdidier au prix de 6€uros50
- un service mandataire, service de gestion pour les personnes aidées dites « Employeur ».

Pour tout autre renseignement, vous pouvez, soit vous adresser directement au Bureau ADMR sis 26 Grande Rue à Monchy Lagache, soit laisser un message sur le répondeur téléphonique 03.22.85.66.07, une personne vous rendra visite.

Bonne et Heureuse année à tous.

L'Equipe ADMR Monchy et environs

Janvier 2003

## RESULTATS DU FLEURISSEMENT 2002 à MONCHY - LAGACHE

ADRESSE à MONCHY	NOM de l'Habitant	CATEGORIE
7 Rte de DEVISE-MONTECOURT	Andrée GAUX	TROTTOIR
16 Hameau de DOUVIEUX	Marc BARDEAUX	TROTTOIR
9 rue de la Terrière	J & G GUINET	TROTTOIR
17 Grande rue	Jacques PRESTEL	TROTTOIR
3 Hameau de FLEZ	Lucien DORVILLE	TROTTOIR
19 rue de la Chaussée	Jean GUINET	FACADE
5 rue de DEVISE	Robert TEINIELLE	FACADE
31 rue de TERTRY	Bernard GRONIER	FACADE
1 rue de la Chaussée	Patrick GULRICH	FACADE
17 rue de la Chaussée	René JUBE	FACADE
1 rue du Jeu de Paume	Jean-Robert MAGNIER	FACADE
4 rue des Bovines	Gilles HURIER	FACADE
3 rue de la Chaussée	Léone LEVACHER	FACADE
2 La Cabourerye	Régis CARON	FACADE
23 Grande rue	Jean LEYSENS	FACADE
34 Grande rue	Jacques MONTAGNE	FACADE
52 Grande rue	Philippe BOUTILLIER	FACADE
2 Grande rue	Jean-Luc MORGAND	BALCON
25 Grande rue	Andrée BOURBIER	COUR DE FERME
5 rue de TERTRY	Jean-Louis HENRY	COUR DE FERME
1 rue du 08 Mai	Thierry DUPARCQ	COUR DE FERME
19 rue de TERTRY	Daniel DUPARCQ	COUR DE FERME
2 Chemin Tétard	François MARCZAK	JARDIN
30rue de DEVISE	Pierre RENAULT	JARDIN
10 rue d'en Bas	Paul CHASSAGNOUX	JARDIN
1 Hameau de FLEZ	René ALLEGAERT	JARDIN
6 rue de la Chaussée	Georgette CAUSSIN	JARDIN
42 rue de DEVISE	Yves LEGROS	JARDIN
3 rue des Charrons	Patrice MAGNIEZ	JARDIN
3 La Cabourerye	Bernard CARTON	JARDIN
4 rue de la Terrière	Michel STEMPNIK	JARDIN
3 Rue du Stade	Richard PETIT	JARDIN
26 rue d'en Bas	Yvette CAPRON	JARDIN
4 rue DEHAUSSY	Joël HAPPE	JARDIN
24 rue d'en Bas	Louis CHARLIER	JARDIN
38 Rue de DEVISE	Abel GOMEZ	JARDIN

# ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNEE 2002 DANS LA COMMUNE

Suite à un empêchement indépendant de notre volonté, nous n'avons pas pu faire le tour du village suffisamment tôt pour distinguer les maisons dont les occupants avaient fait un effort particulier d'illumination pour les fêtes de fin d'année.

Vous trouverez donc maintenant, ci-dessous, les habitations qui ont été remarquées .

Encore un grand merci à tous.

Maison Marceau LEVERT – 17 rue de DEVISE  
Maison Daniel BIBLOCQUE – 3 rue du Jeu de Paume  
Maison Jean – Luc MORGAND – 2 Grande rue  
Maison Paul CHASSAGNOUX – 10 rue d'en Bas  
Maison Bernard CARTON – 3 La Cabourerye  
Maison Christophe COMMONT – 5 rue des Charrons  
Maison Jean – Robert MANIER – 1 rue du Jeu de Paume  
Maison Jean – Jacques ANDRE – 11 rue d'en Bas  
Maison Richard PETIT – 3 rue du Stade  
Maison Stéphane HERY – 46 Grande rue  
Maison Olivier LEMAITRE – 9 rue de l'étang  
Maison Didier MILET – 5 rue de la Chaussée  
Maison Jean – François GOURDIN – 6 rue DEHAUSSY  
Maison Jean – Luc DEQUIN – 2 rue du 08 Mai.

Les sept premiers seront récompensés par des bons d'achat de plantes ou fleurs .